



## CHSCT du 10 octobre 2022

Le point relatif aux travaux sur l'accueil de Soyaux a été reporté au prochain CHSCT, car suite à échanges avec la direction générale, des modifications ont été suggérées. Les consultations ont donc repris. A suivre !

**Une présentation des CSA locaux** a été faite par Aurore Blaquart, l'inspectrice santé et sécurité au travail (ISST).

Il s'agissait d'une communication demandée par le Secrétariat Général, à l'attention des membres du CHSCT. Comme vous le savez, **au 1<sup>er</sup> janvier prochain, plus de CTL ou de CHSCT : une seule instance locale, le CSA** (conseil social d'administration) traitera de tous les sujets. En son sein, une formation spécialisée en santé, sécurité et condition de travail sera créée, qui reprendra à peu près, pour ce que l'on en sait pour l'instant, les compétences de l'actuel CHSCT. Nous restons dans l'attente de la circulaire DGAFP, puis ministérielle, pour vérifier ces annonces. A priori, les formations spécialisées devraient conserver un budget. Ce n'était pas acquis d'avance, car il s'agit d'une spécificité de notre ministère.

Tiens, justement : un point a été fait sur la **situation budgétaire**.

En vue de la fin de l'année, et de la disparition de l'instance CHSCT en fin d'année, il nous fallait décider rapidement des actions à mettre en œuvre d'ici la fin de l'année :

- acquisition d'un stock de souris ergonomiques pour déploiement à la demande
- mesures d'empoussièrement pour les zones amiantées (à Soyaux et à Cognac – voir après), montant à chiffrer plus finement.
- à préciser selon le disponible, remplacement d'une partie des stores au SIE d'Angoulême.

**Le Document Technique Amiante du CFP de Cognac** a été présenté.

Ce diagnostic doit être refait en 2023 (selon la périodicité normale). Il permettra de mettre à jour les constatations précédentes.

Des mesures d'empoussièrement semblent nécessaires dans une zone, face aux questionnements et inquiétudes des agents.

De façon générale, un diagnostic bâtimentaire est en cours du CFP de Cognac. Il permettra ensuite à la direction de pouvoir demander des crédits pour des travaux.

**L'installation physique du Centre de Contact** nous a été présentée.

Le service est installé depuis début septembre rue des Frères Lumière, dans un étage refait à neuf et spécialement conçu pour ce type de service (moquette, plafond et cloisons anti-bruit).

Suite aux interrogations des agents sur l'absence de cloisons anti-bruit en face à face, la direction s'est engagée à en installer, selon les besoins et les demandes, après la prise d'appels. L'installation des agent-es doit pouvoir évoluer en fonction des conditions réelles de travail.

Les premiers tests pour les smartphones ont eu lieu ; la TOIP ne sera développée qu'en novembre, à peu près au moment où le CDC prendra réellement tous ses appels. Pour l'instant, il traite les e-contact des 9 départements qui lui sont attribués, une partie des agent-es étant encore en formation.

Nous avons relayé les inquiétudes des collègues sur les plages téléphoniques (leur durée et leur espacement). La direction s'est engagée à ce que la pause méridienne soit suffisante et permette une réelle déconnexion.

Concernant les pièces de vie des 50 agent-es du service, il apparaît que certaines, communes avec les autres occupants du bâtiment, ne sont pas encore accessibles (notamment une pièce de repos et une salle de repas). Elles le seront fin novembre, après le départ d'un des services. Les agent-es pourront donc ainsi déjeuner dans le bâtiment et surtout accéder à une pièce isolée, en cas par exemple de besoin de souffler après une conversation difficile.

L'aménagement extérieur est en cours, en lien avec le fonds d'amélioration du cadre de vie au travail (FACVT) : installation de tables, bancs, abri vélo...

Nous en avons profité pour demander des nouvelles de la **visite médicale** (il faut rappeler que l'audiogramme avant la prise d'appel est obligatoire : c'est la référence pour voir d'éventuelles évolutions de l'audition au cours du temps ou en cas de choc acoustique)

En l'absence de médecin de prévention dans le département depuis plus d'un an, la direction a proposé sur notre suggestion, et sur la base du volontariat pour les agent-es, de programmer des bilans au centre d'examen de santé de la CPAM, qui inclut un audiogramme. Veuillez toutefois à bien récupérer et conserver cet examen !

Nous resterons attentives sur le suivi médical de nos collègues : au vu de leurs missions et conditions d'exercice, ils et elles doivent bénéficier qu'une visite périodique annuelle, avec audiométrie au maximum tous les trois ans.

**L'arrivée d'un médecin de prévention début novembre** est sur ce point rassurante, même si ce dernier ne sera présent sur le département que deux jours par quinzaine.

Après l'examen d'un rapport de visite d'un service, nous avons examiné les **fiches de signalement**.

Les conditions d'accueil des usagers sont souvent déterminantes pour les échanges. La formation sur ce point est à améliorer, et l'aménagement des locaux importante.

En **questions diverses**, l'ISST a évoqué la récente mise à jour de la fiche réflexe sur l'**évacuation incendie**. Certain-es d'entre nous ont par la suite reçu de l'assistant de prévention ces nouvelles consignes.

Nous avons interrogé la direction sur **les travaux en cours et à venir**. Cela donnera lieu à un point à l'ordre du jour du prochain CHSCT. Les remontées des besoins et projets sont faits auprès de la Direction Générale.

Des travaux de toiture ont été faits en urgence à Barbezieux (toiture endommagée avec voies d'eau).

Nous avons également demandé si les **dotations en masque** allaient être revues ou renouvelées, au vu de la reprise épidémique. Le CDC, nouveau service, va recevoir des masques en guise de première dotation, dans l'attente de la suivante.

Et puisque, vous l'avez remarqué, les CHSCT s'enchaînent en cette fin d'année, nous pouvons même vous informer de l'**ordre du jour du prochain CHSCT, convoqué le 8 novembre** prochain :

1. Plan d'installation de l'accueil à Soyaux (pour avis)
2. DUERP (pour information) et PAP 2022 (pour avis)
3. Point sur les travaux prévus fin 2022 et 2023 (pour information)
4. Point budgétaire (pour information)
5. Fiches de signalement, fiches navette et accidents de service (pour information).
6. Questions diverses

*N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, commentaires, questions, sur ce compte-rendu et pour le prochain (et dernier !) CHSCT*

**Ont siégé lors de ce CHSCT :**  
Fabienne Dardilhac,  
Amélie Blanc et Céline  
Groussard ( en qualité  
d'experte)

